



Ecole intercommunale
des Ondines

54, rue des écoles
16460 AUNAC
05.45.22.50.59
ce.0160401Z@ac-poitiers.fr

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DE L'ECOLE PUBLIQUE INTERCOMMUNALE DES ONDINES

Document téléchargeable sur le site <http://blogs16.ac-poitiers.fr/aunac/>

Séance du jeudi 9 novembre 2017

La séance est ouverte à 18 heures 30 par M^R CERTIN directeur de l'école.

I Membres présents

Élus des communes du SIVOM: M^R QUÉRAUX , président du SIVOM d'Aunac

M^{ME} CHEMINADE (AUNAC SUR CHARENTE), M^R CORNU (MOUTON), M^R CRINE (LICHÈRES), M^R LEBOURG (AUNAC SUR CHARENTE), M^{ME} SOULET (AUNAC SUR CHARENTE), M^{ME} VERGEZ (CHENON)

DDEN : M^{ME} VIDAL

Représentants des parents d'élèves: M^{ME} ARLIN, M^{ME} BOISSET, M^R MASSETEAU

Enseignants: M^R CERTIN, M^{ME} DUPUIS-MALLINGER, M^{ME} DENIS-PETIT, M^{ME} BARIL

Invités – Association des Parents d'élèves : M^R MASSETEAU,

II Membres excusés

M^{ME} ETCHERRY, Inspectrice de l'Éducation Nationale, M^{ME} BEAU (MOUTONNEAU), M^R CHARRIAUD (SAINT-FRONT), M^{ME} NASLIN (APE)

III Ordre du jour

- 1) Présentation des effectifs et du nouveau découpage des classes
- 2) Prévisions d'effectifs pour l'année 2018-2019
- 3) Présentation du projet de l'école sur l'année 2017-2018 et des projets de classe
- 4) Présentation du PPMS et compte-rendu du premier exercice de confinement
- 5) Vote du Règlement Intérieur
- 6) Le budget 2017-2018
- 7) Travaux et investissements
- 8) Point sur les actions de l'APE
- 9) Questions diverses

IV Déroulement de la séance

En préambule, il est annoncé que le mandat de monsieur PEROT en tant que Délégué Départemental de l'Éducation Nationale est arrivé à son terme. Monsieur PEROT ne souhaitait pas poursuivre son action de délégué. C'est madame Marie-France VIDAL qui prend sa suite. Le DDEN est un partenaire privilégié de l'école à la fois médiateur et coordinateur garant des valeurs républicaines et œuvrant dans l'intérêt des enfants.

1) Présentation des effectifs et du nouveau découpage des classes :

TPS : 0 - PS : 18 - MS : 12 pour une classe de 30 élèves.

Enseignante : Muriel DUPUIS- MALLINGER à mi-temps, complétée les lundis, mardis et 1 mercredi sur 2 par Aurélie BARIL.

GS : 4 CP : 7 - CE1 : 11 pour une classe de 22 élèves, les GS bénéficiant d'une prise en charge les débuts de matinée et d'après-midi en environnement maternelle

Enseignant : Maxime CERTIN.

CE2 : 6 CM1 : 9 - CM2 : 11 pour une classe de 26 élèves, les élèves de CE2 bénéficiant d'une prise en charge une heure chaque matin avec les CE1.

Enseignante : Christelle DENIS-PETIT à 80 % complétée le vendredi par Aurélie BARIL.

L'effectif total de l'école est de 78 élèves.

Manon GUILLON est employée en contrat aidé pour soulager le travail en CE2, CM1, CM2 sur le temps scolaire.

Marianne CHAUSSE est employée en contrat aidé pour aider à la gestion des élèves de GS sur le temps scolaire.

Elles interviennent aussi sur le temps péri-scolaire : TAP, cantine, garderie.

Coline BUISSON est emploi civique, recrutée par l'Éducation Nationale : elle est arrivée après les vacances de la Toussaint et officie uniquement sur le temps scolaire : aide à la Direction, Préparation de matériel, aide en classe...

Anne OTT et Émilie BILLOUIN sont AVS et accompagnent de manière mutualisée les 5 enfants de l'école bénéficiant d'une reconnaissance de la Maison Départementale des Personnes Handicapées. 4 autres enfants bénéficient d'une reconnaissance. Une demande d'AVS a été demandée pour 2 d'entre eux qui nécessitent un accompagnement particulier.

2) Prévisions pour 2018-2019 :

Prévision des effectifs pour 2018-2019 : 73 élèves, 83 si prise en compte des TPS.

10 arrivées possibles en TPS (naissances de 2016), 8 arrivées en PS (naissances de 2015) pour 11 départs au collège et 2 retours sur Saint Front pour la Grande Section.

Les effectifs globaux sont stables ; ceci-dit, beaucoup d'arrivées proviennent de la commune de Saint Front (4 naissances en 2015 et 6 naissances en 2014) et repartiront pour y effectuer la fin de leur scolarité élémentaire à partir de la Grande Section. Comme pour cette année scolaire, l'admission de 10 TPS à l'école sera impossible car les conditions pour un accueil efficient et responsable prenant en compte les besoins spécifiques de chacun risque de s'avérer impossible.

Prévisions au 01/11/2017

	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
Année en cours (2017/2018)		18	12	4	7	11	6	9	11	78
Prévision (2018/2019)	(10)	8	18	10	4	7	11	6	9	73
Prévision (2019/2020)	(3)	10	8	12	10	4	7	11	6	68
Prévision (2020/2021)	?	3	10	4	12	10	4	7	11	61
Prévision (2021/2022)			3	6	4	12	10	4	7	

3) Présentation du projet de l'école sur l'année 2017-2018 et des projets de classe :

→ *Ouverture sur le monde : « Numérique et Pays anglophones » :*

Habitant de l'autre côté de la rue, face à l'école, la famille REES, d'origine galloise, a une fille enseignant dans un établissement scolaire situé à quelques kilomètres de Cardiff centre.

En mai 2017, elle a contacté le directeur pour visiter une école française et a apporté des photos ainsi que des courriers rédigés par des élèves de sa classe à destination d'élèves français.

Une correspondance très humble est née de ce premier contact.

Il a, par ailleurs, fait naître chez les élèves de l'école des Ondines de nombreuses interrogations vis à vis de leurs nouveaux correspondants et du pays dans lequel ceux-ci vivent.

C'est en partant de ce constat qu'un projet d'une dimension plus importante a été imaginé. La plupart des enfants de nos contrées rurales ont peu de connaissances et peu de représentations de ce qui existe au delà des frontières françaises. Très peu sont partis dans un pays étranger et pourtant, beaucoup font preuve de curiosité vis à vis des cultures et modes de vie étrangers.

Mener un projet E-Twinning s'est imposé comme une nécessité ; il permet d'établir une correspondance avec l'école partenaire et s'appuie fortement sur l'utilisation des technologies nouvelles de l'information et de la communication (photos, vidéos, visio-conférence, enregistrements sonores...).

Ce projet concerne l'ensemble de l'école, de la maternelle jusqu'au CM2 et encourage l'implication des enfants qui correspondent avec leurs homologues gallois. Il se déroulera comme suit :

1. Septembre-Octobre : les élèves se découvrent et se présentent les uns aux autres par de petits textes simples qu'ils transmettront via e-twinning : âge, famille, sport... (profil E-Twinning bilingue)

2. Novembre-Décembre : chaque classe présente une ou deux chansons traditionnelles de son pays et les partenaires seront chargés de les apprendre. (E-Twinning Live)

3. Janvier-Février : chaque classe présente une ou deux recettes traditionnelles de son pays et les partenaires seront chargés de les réaliser.

4. Mars-Avril : chaque classe présente des monuments traditionnels de son pays et les partenaires pourront visionner le document réalisé. (Document PowerPoint stocké sur l'E-Twinning Space)

5. Mai-Juin : L'aboutissement de ce projet pour les plus grands sera l'organisation d'un voyage éducatif à destination de Cardiff, comme cela avait été présenté au dernier Conseil d'école de 2016-2017. Une première réunion d'information a eu lieu le 15 septembre. Le financement et l'organisation du séjour s'affinent (cf. annexes)

Dans le cadre du développement du Numérique, l'école dispose dorénavant d'un site Internet sur lequel toutes les informations administratives, mais aussi les activités menées par les élèves, notamment lors de leur séjour à Cardiff seront condensées : <http://blogs16.ac-poitiers.fr/aunac/>. Le site est un lien supplémentaire avec les familles et un complément intéressant aux relations déjà établies entre celles-ci et l'école.

→ *Développement durable et Patrimoine :*

L'équipe enseignante souhaite poursuivre le travail engagé l'an dernier sur la thématique du jardin. Les bacs potagers viennent d'être commandés comme convenu à l'entreprise Chavaroche suite à l'octroi de la subvention FEADER de 3.400€ environ. Le complément sera assumé par le SIVM et pris sur le budget initialement alloué au projet d'école en 2016 qui n'avait alors pas été utilisé.

A ce sujet, le Label européen Eco-école a été remis par voie postale à l'école pour le travail accompli sur l'année 2016-2017.

La classe de CE2-CM bénéficiera de la visite d'une déchetterie accompagnée par les services pédagogiques de CALITOM.

→ *Culture*

BarrObjectif : l'équipe enseignante souhaite emmener les élèves sur des festivals locaux. Dans cette optique, une sortie sur le site de Barro a été organisée le 21/09/2016. Les enfants ont pu y rencontrer un photographe : Théo Syncho X, avec son making of du court métrage « Le goût des choux de Bruxelles » tourné en Charente. Philippe MESSELET, photographe à la retraite de la Charente Libre, a accueilli les classes et orienté vers les différentes expositions. L'après-midi, les enfants, répartis en petits groupes, ont réalisé un jeu de piste créé par les enseignants.

Théâtre : réservation de 2 spectacles au théâtre de la Canopée à Ruffec pour les 3 classes :
Classe maternelle : « D'une île à l'autre » le mercredi 20 décembre 2017
Classes du CP au CM2 : « LulliNight » le jeudi 3 mai 2018

Littérature : l'association « Lire et faire lire » représentée par Mme Vidal intervient tous les jeudis de 13h15 à 15h45 auprès des élèves de CP-CE1-CE2-CM1-CM2 afin de leur faire découvrir des lectures et partager le plaisir de lire sur les créneaux dédiés à la bibliothèque en binôme avec Annie ALLONCLE qui gère les emprunts et éveille les enfants à la lecture plaisir.

le partenariat avec Mr PILORGET de la librairie « Des Livres et des Mômes » sera reconduit le jeudi 21 décembre.

→ *Pratique sportive* :

Gym: le Pays du Ruffécois fournit à l'école le pack Educ'Gym pour la Période 2

Activités circassiennes: le Pays du Ruffécois fournit à l'école un pack cirque pour la Période 2

Cycle natation : l'école se positionnera pour obtenir des créneaux piscine si le projet est reconduit par la nouvelle CdC : la recherche de bénévoles agréés doit se poursuivre.

→ *Projets de classe* :

PS-MS-(GS) : Réalisation de petits déjeuners sur la thématique des pays Européens ; premier petit déjeuner réalisé le vendredi 20 octobre : le petit déjeuner français.

Correspondance avec les élèves d'une classe maternelle de l'école de Cardiff-Creigiau.

Travail avec les héros des albums Pop et Loup

Projet de séances de jeux de société avec les parents un mercredi par mois

(GS)-CP-CE1 : Arrêt de la correspondance avec la classe de CE1-CE2 de Nanteuil en Vallée entamée en 2015-2016.

Début d'une correspondance avec une classe de Cardiff-Creigiau de CP-CE.

Randonnées avec l'ECLA

CE2-CM1-CM2 : Randonnées avec l'ECLA

Correspondance avec une classe de CM1-CM2 basée à Cardiff

4) Présentation du PPMS et compte-rendu du premier exercice de confinement

L'élaboration du Plan Particulier de Mise en Sécurité s'inscrit dans le cadre de l'éducation à la responsabilité et à la citoyenneté, de la sensibilisation à la prévention des risques, à la formation aux premiers secours et à l'enseignement des règles générales de sécurité.

Il est réalisé dans l'optique de se préparer à avoir les bons réflexes en cas de souci, comme cela est fait depuis des années pour les alertes incendies qui sont entrées dans les us et coutumes des enfants et des familles. En aucun cas ce plan et les exercices qui sont menés au sein de l'école ne doivent faire naître la psychose, mais plutôt rassurer les uns et les autres qui sauront comment réagir face aux situations diverses et variées susceptibles de se produire.

A cet effet, l'école a investi dans un mégaphone qui émet une sirène spécifique appelant au confinement. Elle est différente de la sirène incendie qui appelle à l'évacuation. Lors des conseils d'école précédents, il avait été convenu que le mode d'alerte avec sifflet posait problème car il n'était pas audible. Il devait être remplacé par une corne de chasse qui n'était cependant pas un système d'alerte autonome. L'école dispose donc maintenant de 2 signaux d'alerte autonomes différents : l'alarme incendie et la sirène de confinement du mégaphone. Le problème principal est que ce mégaphone sert aussi bien pour le confinement en cas de risques majeurs naturels ou technologiques qu'en cas d'intrusion.

Jusqu'à ce jour, l'école réalisait des exercices de confinement face aux risques majeurs naturels et industriels auxquels elle pouvait se trouver confrontée (inondation, tempête, nuage toxique, explosion). Depuis 2016, les écoles ont ajouté un paragraphe intitulé « risque attentat ou intrusion extérieure » et le nombre d'exercices de confinement a été élevé à 3 (soit autant que le nombre d'exercices incendie).

Un exercice de réaction face à ce risque a été mené le 08/11/2017 selon le scénario suivant :

« Pendant le temps de classe, un homme s'introduit en passant par la grille principale et veut du mal aux personnes présentes dans la structure. »

Le signal d'alerte est déclenché par le Directeur. Les élèves se cachent dans leurs classes respectives après avoir fermé les rideaux et renversé leurs tables de manière fictive pour bloquer les accès. Les possibilités de s'échapper sont étudiées. Problème constaté : il n'y a pas de possibilité de s'échapper dans les classes de maternelle et de CE2-CM car les 2 issues donnent accès au même lieu. L'absence de rideaux aux baies vitrées de la classe de GS-CP-CE1 a pour conséquence que les enfants peuvent être vus. La secrétaire du SIVM ne connaissait pas le signal d'alerte et est allée voir dans la cour ce qui se passait.

5) Vote du règlement intérieur

Le règlement intérieur a été adopté à l'unanimité. Aucun changement par rapport à celui de l'année dernière : le paragraphe intitulé « Charte de la laïcité », a été conservé.

5) Le budget 2017-2018

Sur l'année civile 2017, le SIVM a alloué un budget de 6000€ à l'école pour le fonctionnement : c'est une somme conséquente qui permet de subvenir aux besoins des élèves (classeurs, photocopies, participation au financement du projet d'école, achats de livres et de documents pédagogiques, abonnements...). La liste de fournitures fournie aux parents et , par voie de conséquence, les frais engagés par les familles s'en voit amoindrie.

L'équipe enseignante apprécierait vivement que cette même somme soit allouée à l'école l'année prochaine. Cela représente environ 80€ par enfant scolarisé, ce qui permet de travailler dans de bonnes conditions. Elle permettrait en outre de renouveler le stock de manuels et outils rendu nécessaire pour la mise en œuvre des nouveaux programmes.

Avec l'aide financière de l'APE et la participation des familles à la Coopérative Scolaire, les enfants vont aussi pouvoir poursuivre leur parcours éducatif artistique et culturel en participant à des spectacles, se rendant en bus sur différents sites pour y effectuer des découvertes...

Manon GUILLON et Marianne CHAUSSE sont employées en contrat aidé. Sous convention avec l'Éducation Nationale, elles effectuent des tâches d'aide en classe qui constituent un atout indescriptible pour les bonnes acquisitions des élèves, notamment dans la classe de maternelle et de CE2-CM1-CM2 où la présence momentanée mais régulière d'une seconde personne est une réelle chance. Les deux jeunes femmes font preuve d'écoute, de réactivité et d'autonomie dans les tâches qu'elles se voient confiées à ce jour. Les enseignants apprécient qu'un tel dispositif ait été reconduit et enrichi.

6) Travaux et investissements

→ *Les travaux réalisés :*

Mr VIDAL est venu changer la chaînette de la cloche durant les vacances de la Toussaint : il en est remercié.

Le goudron de la cour des maternelles a été refait car il s'était arraché lors de la désinstallation de la structure devenue hors norme. L'occasion a été saisie pour goudronner le sol autour de la grille où sont remis les enfants de maternelles à leurs parents.

→ *Les travaux envisagés*

refaire l'étanchéité de la pyramide du restaurant scolaire

mettre en réseau filaire l'ensemble du groupe scolaire (sera réalisé avant fin 2017)

réparer ou modifier les portillons de cour

remanier certaines toitures

→ *Les investissements réalisés :*

complément de mobilier reçu et installé (chaises et bureaux) pour les GS-CP-CE

achat de meubles à case ou à tiroir pour toutes les classes

achat d'un tableau diptyque avec sérigraphie Seyes sur le volet mobile pour les séances d'écriture en CP

câblage de l'ensemble de l'école au réseau internet

→ *Les investissements nécessaires :*

à définir selon les demandes et les remarques de l'équipe enseignante, des Élus et des Parents d'élèves.

7) Point sur les actions de l'APE

L'équipe enseignante remercie vivement l'ancien bureau de l'APE pour les jeux de cour offerts aux enfants (cycles, cabane, raquettes, table de ping-pong ...) et le don de 2.400€ réalisé pour l'école. Il servira en totalité à régler une partie du séjour à Cardiff pour la classe de CE2-CM.

La table de ping-pong a été installée durant les vacances de la Toussaint et ravit les plus grands comme les plus petits ; il s'agit maintenant de mettre en place des règles d'utilisation de ce nouveau jeu.

L'APE prévoit plusieurs actions : les dates seront définies prochainement et communiquées aux familles via le cahier de liaison :

→ *Décembre :* soirée de Noël le **15/12/2017** : soirée jeux avec venue du Père Noël à partir de 20h30.

→ *Février :* repas

→ *Mars Avril :* loto

→ *Mai :* brocante du 8 mai

→ *Juillet :* fête de l'école : présentation par les élèves du travail réalisé dans l'année suivie d'une kermesse le **30/06/2017**

L'opération benne à papiers-cartons est poursuivie.

Pour ne pas profiter outre mesure de l'investissement des membres de l'association des parents d'élèves, mais dans la mesure où le projet de séjour nécessite de trouver des finances supplémentaires, il a été décidé de mener des actions parallèles en mobilisant les parents de CE2-CM en particulier. Il ne sera pas demandé d'argent supplémentaire mais de l'investissement en temps sur plusieurs manifestations :

→ *18 novembre :* vente de crêpes et café sur un stand de la foire au gras à Aunac.

→ *16 décembre :* organisation d'un concert de trompe de chasse et de cornemuse au profit de l'école.

→ *23 décembre :* vente de crêpes et café sur un stand du marché de La Rochefoucauld.

→ *janvier :* vente de crêpes et café sur un stand du marché de Ruffec.

8) Questions diverses

Le Conseil d'école est une instance où sont remontées toutes les questions qui n'auraient pas trouvé réponse au cours des entretiens individuels. Le Conseil d'école est satisfait de constater que de nombreuses familles ont entendu le discours tenu tout au long des années précédentes et en ce début d'année scolaire. Beaucoup de parents ont en effet sollicité les enseignants pour éclaircir des situations, demander des explications ou bien apporter des informations auxquelles l'équipe n'aurait pas eu accès sans ces démarches.

L'équipe enseignante rappelle qu'elle désire entretenir un dialogue confiant et efficace avec chacun des parents d'élèves. Le Président du SIVM, responsable du personnel est impliqué dans la même démarche.

Comme annoncé lors de la soirée d'information aux parents, les demandes individuelles d'information ou d'entrevue recevront une réponse. Les demandes de rendez-vous seront orientées vers le bon interlocuteur, selon la nature de la demande.

La séance a été levée à 20 heures 20.

La secrétaire de séance

M^{ME} DENIS-PETIT.

Le Président de séance

M^R CERTIN M.